

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : Lundi le 13 mai 2024

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Ville de Côte Saint-Luc, Québec

Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence. Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante : www.CoteSaintLuc.org/fr/seances. Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question dans la salle du conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse : www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du conseil;
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du conseil;
- La période de questions d'une séance du conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire;
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom complet;
- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour;
- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il adresse une question au maire;
- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour

Règles de la deuxième période de questions

La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veuillez noter

qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

BIENVENUE DU MAIRE

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 13 MAI 2024**
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2023 à 20 h
 - b. Procès-verbal de la séance spéciale du conseil du 10 avril 2023 à 20 h
- 4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**
- 5. CORRESPONDANCE GOUVERNEMENTALE**
- 6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL**
 - a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
 - b. Finances et Technologies de l'information
 - c. Services juridiques et Greffe
 - d. Loisirs et Parcs
 - e. Affaires publiques et Communications
 - f. Protection civile
 - g. Travaux publics
 - h. Ressources matérielles et Conseil général
 - i. Développement urbain
- 7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - a. Octroi d'un contrat pour la location d'un appareil d'impression multifonctionnel pour l'imprimerie (G-03-24-29)
 - b. Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois d'avril 2024
 - c. Dépôt du rapport annuel du Comité pour l'année 2023
 - d. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et le rapport des auditeurs externes pour décembre 31 2023
 - e. Dépôt du rapport financier et le rapport des auditeurs externes pour 2023
- 8. RESSOURCES HUMAINES**
 - a. Embauche d'employés cols blancs – Postes auxiliaires – Service des loisirs et des parcs
 - b. Changement de statut du coordinateur, loisirs jeunesse, de contractuel à un poste permanent – Service des loisirs et des parcs
 - c. Changement de statut du coordinateur, programmation sportive, de contractuel à un poste permanent – Service des loisirs et des parcs
- 9. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE**
 - a. Autorisation à la greffière à signer, pour et au nom de la ville, l'entente avec le regroupement d'achat de *l'Union des municipalités du Québec (UMQ)* pour les produits d'assurances pour les cyberrisques pour la période du 1er juillet 2024 au 1er juillet 2029
 - b. Mainlevée et consentement à la radiation des inscriptions d'hypothèques légales sur le lot 1 052 505
- 10. TRAVAUX PUBLICS**
 - a. Octroi d'un contrat pour la tonte de gazon sur les lots vacants (K-20-24-26)

11. RESSOURCES MATÉRIELLES ET CONSEIL GÉNÉRAL

- a. Modification de la résolution #220817 adoptée lors de la réunion du Conseil du 8 août 2022 et de la résolution #240313 adoptée lors de la réunion du Conseil du 11 mars 2024.

12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a. Octroi d'un contrat pour la construction d'une installation de stockage, pour les terres excavées potentiellement contaminées sur le chantier des travaux publics (K-57-24)
- b. Octroi d'un contrat pour des services professionnels relatifs au remplacement du panneau électrique existant au garage des travaux publics (K-09-24)
- c. Octroi d'un contrat pour le resurfaçage des routes - services entrepreneur (C-01-24C)

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME

11.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

11.1.1 7005 Kildare

11.1.2 8205 Mackle

11.1.3 6823 Ashkelon

11.1.4 5712 Wildwood

11.2 Dérogation mineure (DM)

11.2.1 55710 Hudson

11.2.2 8205 Mackle

- 14.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

15. AUTRES AFFAIRES EN COURS

- a. Résolution proclamant le 17 mai comme journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE